



Direction générale
des médias
et des industries
culturelles

Le directeur général

Le directeur général des médias
et des industries culturelles

à

Mesdames et Messieurs les
Directeurs régionaux des affaires
culturelles

s/c Mesdames et Messieurs les
Préfets de région

Paris, le 20 JAN. 2017

Objet : Préparation de la 19^{ème} édition du Printemps des Poètes, du 4 au 19 mars 2017 sur le thème « Afrique(s) ».

Annexe : Informations complémentaires.

182, rue Saint-Honoré
75033 Paris Cedex 01
France

Téléphone 01 40 15
Télécopie 01 40 15

Le Printemps des Poètes, manifestation créée en 1999, a pour but de promouvoir chaque année au mois de mars la poésie par le biais d'une opération fédératrice auprès du grand public, du milieu scolaire et des médias. L'association bénéficie de l'accompagnement du ministère de la Culture et de la Communication à travers le soutien du Centre national du livre.

Jean-Pierre Siméon, directeur artistique de l'association Le Printemps des Poètes, présente ainsi la thématique de cette prochaine édition :

« Ce 19^{ème} Printemps des Poètes invite à explorer le continent largement et injustement méconnu de la poésie africaine francophone. Si les voix majeures de Senghor, U Tam'si ou Kateb Yacine par exemple, ont trouvé ici l'écho qu'elles méritent, tout ou presque reste à découvrir de l'intense production poétique africaine, notamment celle subsaharienne qui, caractérisée par une oralité native, tributaire de la tradition des griots et nourrie, par ailleurs, des poésies d'Europe, offre des chemins neufs sur les terres du poème.

Parole libérée, rythmes imprévus, puissance des symboles et persistance du mythe : écoutons le chant multiple des Afriques du Nord et du Sud.

Il va de soi que cette exploration ne peut ignorer les voix au-delà du continent africain, des Antilles à la Guyane, de Madagascar à Mayotte...

Ce 19^{ème} Printemps des Poètes sera l'occasion de mettre en avant notamment l'oeuvre de Léopold Sedar Senghor et de Tchicaya U Tam'si. »

Je vous serais obligé d'informer l'association Le Printemps des Poètes des manifestations significatives de votre région **avant le 03 février 2017** afin d'alimenter le dossier de communication, et de bien vouloir transmettre au Centre national du livre les dossiers de presse réalisés à l'issue de la manifestation. Vous voudrez bien également insister pour que les organisateurs inscrivent leur(s) action(s) sur l'agenda en ligne du site www.printempsdespoetes.com, afin d'en faciliter le recensement.

Des affiches 40 x 60 gratuites seront à la disposition des directeurs régionaux des affaires culturelles (DRAC) et des organisateurs. Un bon de commande est mis en ligne sur le site internet de l'association.

Pour toute question concernant ces dispositions, vous pouvez également contacter l'équipe du Printemps des Poètes et son directeur artistique Jean-Pierre Siméon :

Le Printemps des Poètes
Bibliothèque de l'Arsenal
1, rue de Sully
75004 Paris

Tél. : 01 53 80 08 00

Courriel : jp.simeon@printempsdespoetes.com

Site internet : www.printempsdespoetes.com

Je vous remercie de contribuer, par votre connaissance des réseaux locaux, au plein succès de l'opération en mobilisant vos collaborateurs concernés pour encourager, soutenir, coordonner et valoriser les initiatives auxquelles cette manifestation donnera lieu.



Martin AJDARI

Annexe : informations complémentaires

Mode d'emploi

Le Printemps des Poètes est, depuis 19 ans, l'occasion d'explorer les mille et une facettes de la poésie, les mille et une façons de la transmettre. On trouvera sur le site www.printempsdespoetes.com un vaste répertoire d'actions possibles, dont chacun peut s'emparer selon son désir et ses moyens.

La 19^{ème} édition du Printemps des Poètes sera placée sous les parrainages du cinéaste mauritanien Abderrhamane Sissako et du journaliste-animateur de France Inter Soro Solo.

Des partenariats avec la RATP, la Fondation la Poste, France Culture, France Télévisions, TV5 Monde, l'Humanité, la Comédie française, le musée du Quai Branly, la Mairie de Paris, l'Organisation internationale de la Francophonie, la Délégation à la langue française et aux langues de France, le festival des Francofolies de la Rochelle, la Sacem, la Sofia, le réseau Canopé et le Conseil régional d'Ile-de-France permettront de donner une plus grande visibilité à l'opération.

Des actions fédératrices

• **Vidéo participative autour d'un poème de Léopold Sédar Senghor**

Les organisateurs du Printemps des Poètes seront invités à produire une vidéo, sur un modèle proposé en ligne, présentant un poème de Léopold Sédar Senghor, « Chaka », chorégraphié et mis en musique par Soro Solo. Les meilleures réalisations seront valorisées dans la communication nationale du Printemps des Poètes.

• **Le label « Ville en poésie » ou « Village en poésie », en partenariat avec la Fédération nationale des collectivités territoriales pour la Culture**, est attribué aux communes qui donnent à la poésie une place prépondérante dans leur politique culturelle. Pour l'obtenir, les communes qui le sollicitent devront répondre à au moins cinq des quinze critères exposés dans la charte disponible sur le site www.printempsdespoetes.com – 81 communes ont d'ores et déjà reçu le label.

• **Chantez le poème ! 9^{ème} édition du « Concours Andrée Chedid du poème chanté »**

Composez une chanson à partir d'un poème choisi parmi une sélection de trois textes. Le prix sera lancé pendant l'édition de mars. Il est désormais exclusivement ouvert aux sociétaires de la Sacem, partenaire de l'opération, dans un souci de professionnalisation et de valorisation des candidats.

Le lauréat du prix recevra une dotation de 1 500 € et se produira sur scène pendant le festival des Francofolies de la Rochelle, en juillet 2017.

Règlement et modalités du prix sur www.printempsdespoetes.com

• **Anniversaire Jacques Prévert - 1900-1977**

À l'occasion du 70^{ème} anniversaire de la mort de Jacques Prévert, le Printemps des Poètes et l'association Fatras s'associent pour diffuser l'information sur les ressources, publications et spectacles autour de Jacques Prévert. Les organisateurs seront invités à célébrer le poète.

- **Éducation artistique**

• **Correspondances**

Des classes françaises et d'Afrique francophone sont invitées à correspondre entre elles à partir de poèmes classiques et contemporains, d'ateliers d'écriture « à la manière de ».

• **Babels heureuses** avec les personnels, les parents d'élèves et les élèves d'origine étrangère, dans leur langue maternelle.

• **« Dis-moi un poème »**

Cette action propose aux lycéens de lire et d'enregistrer un poème à partir d'une sélection de textes du patrimoine et du domaine contemporain, les meilleurs constituant une bibliothèque sonore en ligne. Des ateliers de diction seront proposés aux classes de lycées.

• **Le label « École en poésie »**

Ce label est décerné aux écoles menant des projets visant à favoriser la rencontre quotidienne des enfants avec la poésie tout au long de l'année (charte disponible sur le site www.printempsdespoetes.com) en partenariat avec l'Office central de la coopération à l'école (OCCE).

• **Photo-poème : quand l'image rencontre les mots du poème**

La classe découvre un poème inédit et réalise des photographies en écho à ce poème. La photographie n'est pas forcément une illustration, plutôt une évocation, une résonance ; elle ne comporte pas de personnes identifiables - enfants ou adultes. C'est la poète Tanella Boni qui proposera un texte pour cette 5^{ème} édition.

Toutes les photos des classes seront réunies sur un mur (serveur en ligne), constituant une « Mosaïque-poème » qui sera dévoilée pendant l'édition de mars.

• **On n'est pas sérieux quand on a 17 ans**

Les lycéens sont invités à voter pour « leur » poème, parmi un corpus d'une dizaine de textes, qui comprendra plusieurs poèmes d'auteurs africains.

Le poème lauréat est ensuite publié dans le magazine Phospore.

• **Le « Prix Poésie des lecteurs » Lire et faire lire**

En collaboration avec Lire et faire lire, programme de développement du plaisir de la lecture et de la solidarité intergénérationnelle en direction des

enfants des écoles de la maternelle au secondaire. Des lecteurs bénévoles font découvrir aux enfants, lors de séances de lecture dans les établissements scolaires, quatre ouvrages de poésie sélectionnés par un comité de professionnels du livre. Depuis plusieurs années, 600 bénévoles lisent de la poésie auprès de plus de 9 000 enfants, grâce au concours des partenaires : la Casden-Banque populaire, le groupe MGEN, la MAIF et le Fonds Decitre.

Sur le site Internet www.printempsdespoetes.com seront disponibles, sur le thème « Afrique(s) » :

- **Une bibliographie** comportant des anthologies et des recueils, ainsi qu'une liste de poètes africains ou de la diaspora africaine.
- **Des textes inédits libres de droits**, écrits par Amina Saïd, Gabriel Mwènè Okoundji, Nimrod, Tanella Boni, Gérard Le Gouic, Yves Bergeret, Lyonel Trouillot, Sabine Péglion, Chantal Dupuy-Dunier, Kouam Tawa, Ismaël Savadogo et Harmonie Dodé Byll Catarya.